

JURIDIQUE

Euros

SOCIETES**- Consultations**

- * Verbale (1 heure) simple
- (1 heure) complexe
- * Ecrite (1 heure à 2 heures) + secrétariat
- * Préalable à la constitution de société
(si cette dernière n'a pas lieu)

166 / 189

189 / 282

314 / 407

314 / 407

- Constitution

- * SNC SCI St part/SCP ou moyen, ass 1901
- * GIE : constitution
- * EURL
- * SARL (consultation incluse)
- Majoré pour capital au dessus de :

1203

1736

1223

1307

- 8 000 € de

1,50%

- 17 000 € de

1,00%

- 33 000 € de

0,75%

- 66 000 € de

0,50%

- * SAS (consultation incluse)

1903

SA (consultation incluse)

2604

Majoré pour capital au dessus de :

- 39 000 € de

1,50%

- 47 000 € de

1,00%

- 66 000 € de

0,75%

- 95 000 € de

0,50%

en cas d'apport en nature, major. apport
suivant importance sur base

469

- * A majorer : formalités

116 / 201

- * A majorer : frais de dossier

81 / 258

- * Règlement intérieur de Sté ou règle de jeu

1372

- Comptes actions

- * Ouverture comptes actions
- * Mise à jour annuelle (si modif.) actions
- * Modification ponctuelle/clôture

287

235

181

- Libération de capital

- * SARL
- * SA/SAS

466

760

majoré frais dossier et formalités s'il y a lieu

- Augmentation/diminution de capital

- * SCI
- * SARL/SNC

676

855

majoré au dessus de

- 8 000 € de

1,50%

- 17 000 € de

1,00%

- 33 000 € de

0,75%

- 66 000 € de

0,50%

apport en nature : majoration

50%

incorporation réserves 80% honoraires : augmentation s/base

678

Contrat d'Apport : minimum

879

(à majorer augmentation de capital corrélative)

		Euros	
* Augmentation de capital SA/SAS		1037	
majoré au dessus de	- 39 000 € de		1,50%
	- 47 000 € de		1,00%
	- 66 000 € de		0,75%
	- 95 000 € de		0,50%
apport en nature : majoration de l'apport			0,50%
incorporation réserves : 80% honoraires		920	
augmentation s/base			
majoré des frais de dossier et formalités			
contrat d'Apport minimum		1295	
(à majorer augmentation de capital corrélative)			
- Epargne salariale (sec juridique) SA-SAS		248	
- Réduction de capital (82 % d'1 augmentation)			82%
- Harmonisation législative, statuts..réduite et simple sans autre modif°			
* SCI / SCM		189 / 201	
* SARL		215 / 243	
* SA / SAS		248 / 365	
- Fusion, scission, apport partiel - base		8077 / 9480	
Fusion simplifiée		4976 / 6012	
- Distributions			
* Jetons présence/intérêts CCA (seuls)		286	
* Distribution dividendes/réserves SARL		381	
incluant IFU et 2777-D SA/SAS		428	
SCI		342	
- Modifications statutaires			
* SCI / associations / SCM		353 / 524	
* SARL / SNC		538 / 794	
* SA / SAS (dont mise en harmonie)		772 / 1006	
majoré des frais de dossier et formalités			
- Transformation de société en SARL		1885 / 2030	
- de SARL en SA/SAS		2580 / 2795	
- de SA en SAS ou l'inverse		2580 / 2795	
majoré des frais de dossier et formalités			
- Transfert siège social seul SARL / SAS - SA		428 / 508	
- Modification dénomination sociale SARL / SAS - SA		443 / 664	
- Ouverture/Fermeture établ. second. SARL / SAS - SA		207 / 239	
- Exercice social : prorogation durée			
- modification SARL		307 / 381	
- modification SA/SAS		343 / 443	

Euros			
- Nomination, radiation ou renouvellement :			
- SCl, association, SCM	155		
- gérant SARL/SNC	192		
majoré des formalités	49		
- Adminis., PDG, DG, Com. Comptes SA/SAS	234		
majoré des formalités	74		
- Poursuite activités (perte 1/2 capital) base	239		
majoré (50%) frais dossier et formalités			
- Radiation perte 1/2 capital au greffe SARL	154		
Reconstitution des capitaux propres SA/SAS	188		
- Cession droits sociaux : (parts soc., actions)			
* Estimation : sur base 1 % valeur estimée	1119		
* Cession (actes simples)	665		
majoré au dessus de		- 8 000 € de	1,60%
		- 16 000 € de	0,90%
* Cession bloc contrôle 0.9 % prix cession ou acte complexe (var. prix gar. passif...)	1752 / 5072		0,90%
* Si promesse cession préalable, majoration sur honoraires cession suivant difficulté			+55 à 65%
* Transfert simple (ordre de mouvement)	288		
* Modification comptes actions (ponctuelle)	181		
* Si entraîne modif. statuts, honoraires modif. statuts, en sus (à facturer à la société)			
* Pacte actionnaire : sur base (suiv. complexité)	1008 / 2947		
* Nantissement droits sociaux	557 / 949		
* Levée nantissement 60 %	96 / 124		
* Formalités Greffe	182		
- Donation droits sociaux	1236		
- Dépôt au greffe résol. et Comptes	106	- SARL	
	131	- SA/SAS	
- Déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs	127	simple	
	185	complexe	
- Frais de dossier .Admi., Secrétariat, actes formalités	82 / 302		
ou forfaitairement			6 à 12 %
- Formalités greffe, etc...	114 / 202		
- Dissolution - Liquidation			
* Dissolution SARL/SNC	682		
SA/SAS	821		
majoré frais de dossier et greffe s'il y a lieu			
* Clôture de liquidation : SARL	690		
SA/SAS	831		
majoré des frais dossier et greffe s'il y a lieu			
- Transmission universelle du patrimoine (TUP/dissolution)	1321 / 1844		
- Dissolution-Clôt. liquid. (1 seule opération)			
SARL -base	1102		
SA/SAS -base	1318		
majoré frais de dossier et greffe s'il y a lieu			

ASSISTANCE JURIDIQUE**SECRETARIAT DES SOCIETES**

(étude et préparation dossier AGO annuelle, formal. greffe, rédaction projet PV et AG, rapport canevas)

* SCI, assoc. 1901, SCM :	annuel	476 / 629
* SARL et autres sociétés, SNC :	annuel	946 / 1621
* S.A.S :	annuel	1740 / 2058
* S.A. :	annuel	1876 / 2528

ASSISTANCE DROIT FISCAL

* Déclaration IRPP, minimum (à majorer suivant complexité)		391
* Régime micro entreprise :		
- Assistance ponctuelle		860
- Assistance annuelle		1313
* Autres entreprises (annuellement) BR, base		3315
au-dessus de	- 82 000 € de	1243
	- 165 000 € de	1161
	- 470 000 € de	956
	- 945 000 € de	795
à corriger en fonction du travail effectif		
* Déclaration complexe type I.S.F.		708 / 1121
* Intégration fiscale : actes, formalités, option		486
* Pacte conservation titres		
- IFI		475
- succession		911
* Convention de prestat. ou assist. mère/filiale		683 / 911
* Simulation calcul plus-value cession		847
* Dégrèvement fiscal ponctuel		375 / 767
* Commission départementale		1021 / 1648

ASSISTANCE DROIT SOCIAL**- Contrat de travail :**

. Lettre d'engagement		143 / 233
. Contrat durée déterm. ou indéterminée		272 / 487
. Annexe/Avenant		184 / 311
. Contrat V.R.P./Agent Commercial		986 / 1558
. Contrat d'apprentissage		284
- Négociations individuelles		550 / 817

. Licenciement individuel majoré p/salaires au dessus de 16 000 €

. Transaction individuelle		739 / 1171
. Rupture conventionnelle	simple	291
	complexe	499

- Négociations collectives, participation, règlement intérieur, formation professionnelle

-Conventions diverses, transactions - base		1313
Au-dessus de	10 salariés	2620
	50 salariés	3627
	100 salariés	4091
	250 salariés	4664

1%

HONORAIRES HT 2019

			Euros	
- Assistance sociale annuelle			1392	
au-dessus de	10 salariés		1453	
	50 salariés		2173	
	100 salariés		2627	
- Conventions d'intéressement			1069	
Renouvellement			389 / 796	
- Conventions de participation			1068	
Renouvellement			388 / 796	
<u>BAUX</u>				
. Etat des risques naturels et techniques pour compte de			209	
. Mise à jour état des risques naturels et technologiques			126	
. Bail habitation			333	
. Bail professionnel			806	
. Bail commercial			989	
. Bail précaire/de courte durée			708	
. Bail sous-location (50-70 % bail principal)				50 à 70%
. Prom. bail à construction/prom. bail emphytéotique base			1434	
. Prorogation/résiliation/avenant bail/renouvellement du bail principal suivant difficultés				40 à 60%
. Cession droit au bail :				
* Promesse			1098 / 1531	
* Acte de cession avec promesse			1502	
* Acte de cession sans promesse			1853	
	Majoration au dessus de	46 000 € de		0,90%
	plus frais de dossier et formalités s'il y a lieu			
<u>TRANSACTIONS IMMOBILIERES</u>				
. Mandat vente/achat/location			824	
. Honoraires de résultat			5%	
. Rédaction promesse SSP			819	
<u>FONDS DE COMMERCE / CLIENTELE CIVILE</u>				
. Estimation/Etude préalable :			1041	
conv. libre base 1 % valeur estim.				
. Promesse de vente			1694 / 2266	
Majoration au dessus de		23 000 €		0,90%
. Cession -avec promesse préalable			2087	
-sans promesse préalable			2857	
Majoration au dessus de		23 000 € de		0,90%
- en cas de non réalisation de la vente				80 à 95%
- Contrat de gérance libre/location-gérance			1709	
Majoration d'assiette du loyer annuel au dessus de		23 000 € de		1,60%
- Prorogation, résiliation, avenant			310 / 463	
Majoré frais dossier et formalités s'il y a lieu				
. Contrat de prêt corrélatif-base			795 / 1007	
<u>SEQUESTRE ET REPARTITION (Fds de commerce)</u>				
majoré par opposition reçue ou inscription			587	
			147	
<u>NANTISSEMENT FONDS</u>				
. Nantissement sans autre garantie			784	
. Nantissement avec garant.complémentaire ...			948	
majoré frais dossier et formalités, s'il y a lieu				
			Euros	

. Inscription privilège vendeur	327	
. Levée nantissement fonds (60% inscription)...		60%
<u>CREANCES/PRETS</u>		
. Reconnaissance dette, de don	743 / 1154	
majoré de, au-delà de 47 000 € de		0,90%
. Compensation créance	485 / 718	
. Contrat de prêt	795 / 1151	
(à majorer prises garanties s'il y a lieu)		
<u>AVAL - CAUTIONNEMENT</u>		
- Prorata honoraires acte principal		30 à 50 %
Base	429 / 565	
<u>REGISTRE DU COMMERCE</u>		
(immat.modif.radiation) Formalités :		
- Sociétés	163 / 201	
- Personnes physiques	156	
<u>ASSISTANCE PONCTUELLE SUR DOSSIERS</u>		
. Dossiers spéciaux importants (CODEFI, CIASI, FDESS, Subventions, Aides, Primes)	1221	
. Dossiers administratifs usuels	719	
. Dossiers stés capital risque, prise participation	1684 / 4282	
. Demandes d'informations aux administrat. judiciaires, sociales, fiscales, etc ...	116	
. Contrats/minimum	825	
<u>COMPTES D'ADMINISTRATION</u>		
majoré de	1012	
des recettes ou dépenses (poste le plus élevé)		1,10%
au dessus de 16 500 €		
<u>BREVETS - MARQUES - MODELES</u>		
. Cession brevet : 90 % honoraires vente fonds	1819 / 2286	
. Concession (location)-licence de marque	1286 / 1673	
. Dépôt national brevet	805	
. Démarches INPI, recherches, demandes de renseignements et de certificats (par demande)	116	
. Dépôt sigle - marque	290	
. Dépôt logo	403	
. Dépôt international brevet/marque	2171	
. Taxes en sus		
majoré formalités et frais dossiers s'il y a lieu		
<u>CONVENTIONS PARTICULIERES</u>		
- d'exclusivité, conv. libre	816 / 1242	
- commerciales, convention libre	806 / 1193	
- particulières entre parties, conv. libre	806 / 1193	
- conv. non réalisée 80 à 95 % hono. s/base	607 / 895	
- convention prestations	607 / 1056	
- convention de trésorerie, prest.intra-groupe	683 / 1056	
- convention compte courant bloqué	208 / 256	

EXPERTISES/AVOCAT CONSEIL/ ENSEIGNEMENT

Tarif horaire Expertise judiciaire/Enseignement

Expertise amiable

Avocat Conseil

Secrétariat droit Sociétés/Avocat

/Collaborateur

/Secrétariat Juridique

S'il y a lieu + remb. des frais en sus

ARBITRAGE ET EXPERTISE AMIABLE

. Soit convention libre (par arbitre)

majoré s/base litiges optimum :

au-dessus de

- 8 000 € de

- 33 000 € de

- 165 000 € de

- 330 000 € de

frais et taxes administratifs en sus

. **Soit** même tarif horaire (et frais) que pour

expertise judiciaire :suivant qualif. majoré de

. Frais dossiers administratifs en sus

RETROCESSION D'HONORAIRES S/ REDACT ACTES

(hors honoraires Conseils)

RETROCESSION D'HONOR. S/ REDACT ACTES (hors honor. Conseils)

entre Avocats Conseils :

- pour le Conseil rédacteur d'actes

- pour les autres Conseils

. Autres actes de commerce, baux ...

- pour le Conseil rédacteur d'actes

- pour les autres Conseils ou intervenants

. Entre Avocats Conseils et autres professions

Idem ou au prorata du travail effectif

(à convenir préalabl. par écrit si possible)

VACATIONS - DEPLACEMENTS

. Tarifs horaire Avocat Conseil

. La journée de vacation (tarif horaire – 10%)

suivant qualification et difficulté.

*Majoré des frais de déplacement à charge de**l'entreprise cliente. Idem pour collaborateur*

fonction de la qualification personnelle

DIVERS

. Rôles l'unité

. Tirage..... la page

. Lettre simple dactylographiée..... la page

. Lettre recom. " la page

. Traduction dactylographiée la page

. Photocopie la page

. Télécopie la page

Euros		
119 / 158		Miss° except:400 €
160 / 209		
189 / 282		
119 / 162		
122 / 153		
64 / 76		
1673 / 6233		
		1,50%
		0,80%
		0,50%
		0,20%
		30%
		2/3
		1/3
		2/3
		1/3
189 / 282		
1195 / 1995		
25		
13		
25		
27		
80		
1,28		
1,28		

JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE

PROCEDURE, à partir de

REDRESSEM. JUDICIAIRE /LIQUIDAT. JUDICIAIRE

* assistance : du passif total

lors dépôt base :

* établissement plan, concordat, etc...

passif majoré au-dessus de

- 16 000 € de

- 47 000 € de

- 82 000 € de

- 411 000 € de

- 800 000 € de

* concordat amiable : concordat majoré de

* assistance ponctuelle Chambre du Conseil

CONSEIL DE PRUD'HOMMES**PENAL**

Tribunal de Police, petites classes :

Tribunal de Police, cinquième classe :

Même barème lorsque l'affaire revient en

règlement de dommages

TRIBUNAL D'INSTANCE**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE**

Divorce

JAM (requêtes ou référés)

Loyers commerciaux

Actions contentieuses

Tribunal correctionnel

Idem lorsque aff. revient sur intérêts civils

Commission suspension permis de conduire

Chambre du Conseil

COUR D'APPEL

Affaires civiles

Affaires sociales

Affaires commerciales

Affaires pénales

COUR D'ASSISES

Suiv. nat. doss. : à partir de

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

Tribunal Administratif

Cour d'Appel Administrative

DIVERSES JURIDICTIONS

Requête (gracieuse/complexe)

à majorer secrétariat juridique, s'il y a lieu

Référé : à partir de

Référé : à partir de

Consultations orales simples/complexes

Consultations écrites simples/complexes

Vacations et assistances diverses : à partir de.

(autre frais réels et en fonction temps passé : de l'heure)

Euros		
894		
		0,25%
1204		
2671		
		2,50%
		1,50%
		1,00%
		0,50%
		0,25%
		20%
754 / 894		
655 / 2650		
430 / 866		
539 / 897		
539 / 2153		
1552 / 3953		
657 / 1877		
657 / 2855		
1285 / 3863		
779 / 3863		
444 / 829		
1311 / 2777		
1088 / 2583		
1088 / 2583		
1088 / 2583		
1088 / 2583		
2583		
1088 / 2583		
1290 / 2779		
393 / 1291		
543		
166		
166 / 280		
313 / 405		
188 / 280		